

Patrimoine

Huit nouveaux monuments historiques flottent sur le Léman

La flotte Belle Epoque vient d'être classée. Cela permet à François Marthaler de pacifier ses relations avec les défenseurs de la CGN

Mehdi-Stéphane Prin Textes
Jean Vernet Photos

Les défenseurs du patrimoine lacustre réclamaient ce geste depuis une vingtaine d'années. Leur vœu est désormais exaucé. Les 8 navires à roues à aubes de la CGN sont désormais des monuments historiques. Mieux, l'ensemble de la flotte Belle Epoque est considéré d'importance nationale et s'offre ainsi une protection maximale.

Annoncée hier au chantier naval d'Ouchy, la nouvelle permet aussi au conseiller d'Etat François Marthaler de retrouver le sourire, après des mois de polémique sur l'avenir de la compagnie et de ses prestigieux bateaux, dont certains sont en piteux état.

«Cette décision garantit que ces navires ne pourront pas être démantelés ou détruits, affirme le chef du Département des infrastructures. L'arrêté prévoit expressément leur maintien en état de naviguer.» Un symbole fort pour l'infatigable président des Amis des bateaux à vapeur (ABVL), Maurice Decoppet. «François Marthaler a pris une décision courageuse avec un tel classement de l'ensemble de la flotte.» Le statut de monument historique ne règle cependant pas les problèmes de financement pour les rénovations des bâtiments construits au début du siècle dernier et à la vie mouvementée.

Navires à restaurer

Aujourd'hui, trois des huit navires sont désarmés, incapables de quitter leur quai. Si le Grand Conseil vient de voter à l'unanimité les fonds pour la restauration du *Vevey*, la situation de l'*Helvétie* et de l'*Italie* reste préoccupante. L'ABVL vient de relancer une récolte de fonds privés pour ce dernier.

François Marthaler fait preuve d'optimisme pour l'autre. «De facto, ce classement oblige les collectivités publiques à prendre leurs responsabilités.» En clair, les

Ils sont entrés dans l'histoire



Montreux
Le plus ancien. Construit en 1904, ce navire de 66 mètres a retrouvé une machine à vapeur lors de sa rénovation entre 1999 et 2001. L'explosion des coûts de ce chantier avait virtuellement mis en faillite la CGN. Si le Montreux est aujourd'hui en excellent état, les travaux de restauration effectués sont critiqués.



Savoie
Construit en 1914, il est le dernier de la classe des «petits navires» d'avant la Première Guerre à avoir conservé sa machine à vapeur. Long de 66 mètres, il a retrouvé sa silhouette en 2006, après une grande rénovation financée par les cantons. Ses boiseries sont remarquables.



Vevey
Symbole de la polémique actuelle, ce navire lancé en 1907 va être rénové prochainement après avoir reçu le soutien unanime du Grand Conseil à plusieurs reprises. Long de 64 mètres, il conservera un moteur diesel électrique. Second bateau le plus utilisé en Suisse, il a parcouru 3 millions de kilomètres.



Simplon
Lancé en 1920, l'explosion de sa chaudière en 2003 avait provoqué un important mouvement de soutien pour la flotte historique de la CGN. Partiellement rénové depuis, ce vapeur de 78 mètres est le plus rapide de la flotte avec sa silhouette élancée. Son état de santé est satisfaisant pour ces prochaines années.



Italie
Inauguré en 1908, c'est le seul navire à avoir parcouru plus de 3 millions de kilomètres en Suisse. A l'arrêt depuis 2005, ce diesel électrique de 64 mètres est en piteux état. Une récolte de fonds pour le sauver vient d'être relancée. Pour les experts, il s'agit d'un bateau qui a conservé un intérieur authentique.



Helvétie
Inauguré en 1926, le troisième et dernier grand navire de la flotte est à l'arrêt depuis 2002. Long de 78 mètres, ce diesel électrique a perdu sa machine à vapeur en 1975. Il va servir provisoirement de Musée olympique flottant. Puis il pourrait remplacer le navire moderne Lausanne, aux piètres qualités nautiques.



La Suisse
Le navire amiral de la CGN. Lors de sa construction en 1910, il s'agissait du plus grand bateau lancé sur un lac suisse et du plus prestigieux. Restauré avec des fonds privés entre 2007 et 2009, ce vapeur de 78 mètres de long a retrouvé tous ses fastes d'antan grâce au travail de recherches de l'Association Patrimoine du Léman.



Rhône
Mis en service en 1928, le dernier vapeur construit en Suisse possède une machine unique au monde. Ce summum de complications mécaniques est pour la première fois visible, grâce à un tout nouveau capot transparent. Ce navire de 66 mètres, grâce à de petites rénovations régulières, reste en bon état.

Classement hors norme

● Avec l'entrée au patrimoine national de la flotte Belle Epoque, Lausanne hérite de 8 monuments historiques supplémentaires en une seule décision.

Conçue pour les vieilles pierres et pas pour les bâtiments «mobiles», la procédure de classement a retenu pour les navires leur port d'attache et le siège de la CGN. Du coup, le port d'Ouchy doit battre des records de concentration de monuments historiques. La *Vaudoise* des Pirates était jusqu'à présent le seul objet

flottant avec ce statut. Une autre barque lémanique, la *Neptune* genevoise, figure également sur la liste.

Le Léman compte désormais dix monuments historiques, et l'arrivée d'un coup à ce statut d'une flotte entière représente une première suisse, voire même européenne. «Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la préservation du patrimoine industriel», estime Eric Teysseire, ancien conservateur des Monuments historiques vaudois et spécialiste de la flotte Belle Epoque lémanique.

autorités vaudoises, genevoises et valaisannes pourront difficilement laisser sombrer un monument historique au fond du Léman.

La nouvelle tombe une semaine avant une assemblée générale de la CGN qui s'annonçait tempétueuse. Les petits actionnaires, principalement des passionnés, vont devoir accepter de perdre une partie de la valeur de leurs actions pour permettre aux cantons de détenir la majorité du transporteur. Celui-ci sera transformé en holding, avec une filiale propriétaire de la flotte historique, l'autre s'occupant de l'exploitation des bateaux.

Le classement de l'ensemble des navires Belle Epoque va certainement rassurer les défenseurs de

ce patrimoine. D'autant plus que la décision assure aux 5 vapeurs de conserver leurs machines d'origine. Le texte se montre d'ailleurs particulièrement restrictif pour préserver l'âme de ces navires et le moindre de leur détail d'époque.

Les faire naviguer

La bataille est loin d'être terminée autour de la CGN. «Ces navires ne doivent pas seulement être maintenus en état de naviguer, mais ils doivent prendre le large, prévient Maurice Decoppet. Nous voulons qu'ils soient utilisés pour les courses régulières, au moins pendant la période estivale.»

La question des horaires de la CGN n'a pas fini de déchaîner les passions autour du lac.



Luc Wilhelm anime les séminaires. PATRICK MARTIN

Ecouter, un art qui s'apprend et fait recette

Les cours d'écoute active de la Main tendue ne sont plus réservés aux professionnels. Ils séduisent des particuliers de tous horizons

«Ma belle-mère m'a dit un jour: «Tu ne m'écoutes pas!» J'avais pourtant l'impression que oui. Ça m'a fait un déclic et j'ai décidé de suivre ce cours.» Cette mère de famille vaudoise s'est inscrite avec une douzaine de personnes de 20 à 60 ans au dernier séminaire d'écoute active organisé par la Main tendue.

Policier, bénévole, mère de famille, patron ou retraité; tous sont là pour apprendre à tendre l'oreille, et la bonne. «Mon problème est clair: j'écoute seulement quand ça m'intéresse, explique une jeune participante. Et depuis que j'ai un enfant, j'ai l'impression d'avoir des conversations de sourds avec mes amies.»

Auparavant réservés aux professionnels ou aux bénévoles du 143, les cours de la Main tendue sont devenus tous publics il y a quatre ans, répondant à une demande grandissante, notamment de la part des entreprises. «Aujourd'hui, un bon manager ne peut pas se permettre de ne pas être à l'écoute de ses collaborateurs», relève un participant trentenaire. Cent vingt heures de cours sont dispensées chaque année. Des modules d'un jour et demi facturés en moyenne 180 fr. L'an dernier, l'activité a rapporté 20 000 francs à la Main tendue. «L'intérêt est soutenu et la fréquentation augmente régulièrement», se réjouit le formateur Luc Wilhelm. Selon lui, l'écoute est devenue un enjeu sociétal névralgique. «Ecouter, c'est comme respirer. Ça ne s'apprend pas mais on peut le faire plus ou moins profondément.»

En la matière, point de recette miracle. «Si on veut entendre l'autre, il faut prendre du recul et s'écouter soi-même, relève Luc Wilhelm. J'essaie de donner des outils.» Comme, par exemple, ne pas juger son interlocuteur, éviter de l'abrutir de conseils ou de monopoliser la conversation. Pas toujours évident. «Ça m'a rassurée quand le formateur a dit qu'on n'était pas obligé d'écouter quelqu'un ou d'être d'accord avec lui», sourit une jeune femme à la sortie du séminaire.

A en juger par les réactions du groupe lors de la dernière séance, l'enseignement porte ses fruits. «J'ai regardé mon patron lorsqu'il me parlait et j'ai répété ce qu'il me disait pour être sûre, réagit une femme. Les choses se sont nettement améliorées.» Même constat positif pour cette maman vaudoise. «Quand les enfants font des crises, je leur donne le temps de s'exprimer plutôt que de parler fort. Et ils sont presque plus gentils.»

La Main tendue songe désormais à étendre son offre de formation. «La marge de progression est soutenue», estime Luc Wilhelm.

Marie Nicollier

Dates des cours sur <http://lausanne.143.ch/>

Les îlots des Plaines-du-Loup s'arrachent comme des p'tits pains

Qui veut loger dans le futur écoquartier des hauts de Lausanne? Avalanche de candidatures lors de premières rencontres dites «Investissez les lieux!»

C'est comme si c'était gagné d'avance. Autour de l'immense maquette installée sous un chapiteau, elle est déjà réalisée, la fameuse «mixité sociale et culturelle» qui doit composer le futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Un senior demande quelle est la durée des droits de superficie accordés par la commune qui permettront de construire quelque 3000 logements: «Cent ans, a priori renouvelables.» Un couple avec poussette s'interroge sur la latitude laissée aux habitants pour concevoir les aménage-



«Futurs habitants» autour de la maquette de l'écoquartier. C. BLASER

ments des appartements: «La démarche repose sur la participation, qui ira jusqu'à l'autoconstruction pour ceux qui le souhaitent.»

Une bande d'amis déjà constituée en coopérative veut savoir quand les premiers lots de logements seront attribués: «En 2012, pour que la pre-

mière étape du chantier puisse commencer en 2014, et s'achever en 2016», répond à la cantonade Elinora Krebs, cheffe du service du logement.

Sur le parvis du stade de la Pontaise, l'opération de communication organisée par la ville de Lausanne a commencé jeudi soir, s'est poursuivie hier avec des «ateliers» et des débats, avant de se conclure ce matin avec une balade au travers des 37 hectares du périmètre.

Hier soir, dans une urne multicolore posée à côté de la maquette du quartier imaginé par le bureau lausannois Tribu architecture, environ 400 bulletins bleus et 200 bulletins rouges ont été récoltés. Sous la forme de questionnaires, les bleus avaient été déposés par des personnes désireuses d'habiter dans le quartier, les rouges par des investisseurs intéres-

sés, qu'il s'agisse de sociétés immobilières, d'entreprises coopératives ou de coopératives d'habitants en devenir.

PECHE était aussi là. Cette «plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers» s'est constituée il y a quelques jours. Ses animateurs ont distribué à tour de bras de la documentation pour «habiter différemment», avec les coordonnées des coopératives déjà créées. Pimée de la soirée, l'humoriste Karim Slama y est allé de ses questions: «Les riches seront-ils les premiers servis?» «Nous voulons que ses habitants s'approprient ce quartier pour lui donner une forte personnalité», a rétorqué le municipal Marc Vuilleumier en promettant l'équilibre entre les catégories de revenus. Les actes de candidatures sont attendus jusqu'au 15 juillet. Daniel Audétat.